



**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE LE PREMIER VICE PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE.**

**RAPPORT DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LE ROLE ET LA
PLACE DE LA FEMME LEADER DANS LA REDUCTION DE LA
VIOLENCE ARMEE EN VUE DE PARTICIPER ACTIVEMENT A LA
DEUXIEME PHASE DE DESARMEMENT DE LA POPULATION CIVILE**

DU 25 AU 26 SEPTEMBRE 2013 A L' HOTEL ROYAL PALACE



Photo de famille

TABLE DES MATIERES

Page

0.1.	Photo de famille.....	1
0.2.	Table des matières.....	2
0.3.	Sigles et Abréviations.....	3
I.	Introduction : Justification et Contexte.....	4
II.	Organisation et choix des participants.....	6
III.	Du déroulement de l’atelier	11
	III.1. Cérémonies d’ouverture.....	12
	III.2. Exposés du premier jour.....	14
	III.3. Exposés du deuxième jour	17
	III.4.Echanges-débats et travaux en commission.....	18
IV.	Cérémonies de clôture.....	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

1. **MI-RPD** : Mécanisme pour l'Initiative pour la Recherche de la Paix et le Développement
2. **CNAP** : Commission Nationale Permanente de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre
3. **BNUB** : Bureau des Nations Unies au Burundi
4. **RECSA** : Centre Régional sur les Armes Légères
5. **MDNAC** : Ministère de Défense Nationale et des Anciens Combattants
6. **ALPC** : Armes Légères et de Petit Calibre
7. **RDC** : République Démocratique du Congo
8. **CICR** : Comité International de Croix Rouge
9. **CIIRGL** : Conférence International sur la Région des Grands Lacs
10. **SPPDF** : Synergie des Partenaires pour la Paix et les Droits des Femmes
11. **MSP** : Ministère de la Sécurité Publique

I. INTRODUCTION : JUSTIFICATION ET CONTEXTE

Notre pays continue à faire face à une insécurité liée aux armes à feu détenues illégalement par des civils. Des vols à main armée, des violences sexuelles faites aux femmes, des règlements de compte liés aux conflits fonciers s'intensifient.

Bien que les résultats de la première campagne de Désarmement de la population civile ont été satisfaisants selon les données en possession de la CNAP, les femmes et filles n'ont pas été impliquées dans le processus.

La persistance de la violence armée continue à menacer la Paix et la Sécurité en général et la femme en particulier.

Face à cette situation, une approche rectificative s'impose, et pour y parvenir, en tant que couche majoritaire de la société burundaise, la femme en général et la femme leader en particulier, doit prendre conscience de sa place et son rôle dans la réduction de la violence armée pour y être impliquée activement.

Au regard des réalités burundaises et du principe d'égalité reconnu constitutionnellement, la femme doit occuper sa place et jouer son rôle important et irremplaçable dans la deuxième campagne de Désarmement.

Convaincu du rôle et de la place de la femme dans le contrôle des ALPC, le MI-RPD a jugé nécessaire et urgent d'organiser des ateliers de sensibilisation sur le rôle et la place de la femme leader dans la réduction de la violence armée dans tout le pays en commençant par les femmes leaders.

L'Atelier visait principalement la sensibilisation de la femme burundaise à la réduction de la violence armée et son implication dans la deuxième campagne de désarmement de la population civile.

Les conclusions devaient aboutir à ce qui suit :

- Les femmes leaders sont pleinement conscientes de la problématique de la violence armée et suffisamment informées sur la prolifération des ALPC ainsi que le processus du désarmement civil ;
- L'implication effective et active des femmes et filles burundaises dans la réduction de la violence armée ;
- La mise en place d'un Cadre Légal d'expression des femmes leaders permettant la création d'un espace d'information et d'un environnement propice à la synergie dans la lutte contre la violence armée.

La présente synthèse reprend l'essentiel des discours, des exposés et des échanges sur ce que devrait être le rôle et la place de la femme aussi bien dans le contrôle des ALPC que dans la deuxième campagne de désarmement de la population civile.

II. ORGANISATION ET CHOIX DES PARTICIPANTS

Le MI-RPD avec l'appui financier du BNUB, vient d'organiser un Atelier de sensibilisation sur le rôle et la place de la femme dans la réduction de la violence armée. Ledit atelier s'est déroulé du 25 au 26 Septembre 2013 à l'Hôtel Royal Palace. Les participants sont venus de toutes les Institutions du Pays notamment la Présidence de la République, le Parlement, les différents Ministères, le BUNB, les Confessions Religieuses, la Société Civile. Les femmes leaders : Parlementaires, Hauts cadres de l'Etat, Généraux et Officiers Supérieurs des forces de Défense et Sécurité occupaient une place de choix.

III. DU DEROULEMENT DE L'ATELIER



Les invités d'honneur qui ont rehaussé les cérémonies d'ouverture : De gauche à droite, le Secrétaire Exécutif du RECSA, le Représentant du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, l'Assistant du Ministre de Sécurité, le Maire de la Ville de Bujumbura, le Coordinateur National du MI-RPD

III.1. LES CEREMONIES D'OUVERTURE

L'atelier a commencé vers 9h30 min par un mot d'accueil prononcé par Monsieur le Maire de la ville de Bujumbura SAIDI JUMA. Son intervention lui aura été une occasion pour satisfaire un triple besoin : d'abord remercier les illustres invités d'honneur et participants, ensuite, remercier le MI-RPD pour avoir organisé l'atelier dans la ville de Bujumbura et enfin

souhaiter que les assises soient couronnées par un aboutissement aux conclusions constructives, rassurantes et durables. Il importe de signaler que cette autorité a signalé que la situation sécuritaire s'est beaucoup améliorée dans la ville de Bujumbura suite à la 1ere campagne de désarmement organisée par le Gouvernement et la Société Civile. Néanmoins, il a rappelé qu'en dépit de la réussite de la première campagne de désarmement, les armes légères et de petit calibre continuent à circuler et faire de nombreuses victimes. Il a aussi ajouté que cet atelier est un atout pour sensibiliser les femmes leaders qui vont à leur tour sensibiliser les autres femmes jusqu'au niveau de la communauté à la base. Il a terminé son mot d'accueil en souhaitant cet atelier puisse dégager des recommandations qui vont permettre à la femme de participer activement à la lutte contre la violence armée.

Le deuxième discours a été prononcé par le Coordinateur National du MI- RPD, Monsieur SINZINKAYO Jean Claude. Il a d'abord remercié tous les participants pour avoir répondu à l'invitation. Il a particulièrement remercié le BNUB pour avoir financé cette activité. Il a remercié également le Secrétaire Exécutif du RECSA et son adjoint pour avoir répondu à l'invitation en provenance de Nairobi.

Monsieur Claude SINZINKAYO a porté à la connaissance des participants et des invités d'honneur que le MI-RPD a commencé la campagne sur la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa et qu'il va bientôt expliquer le protocole de Nairobi à travers la brochure d'explication de cet outil en vue de faciliter sa compréhension en faveur de sa mise en œuvre. Il a terminé son discours en souhaitant la paix et la sécurité et qu'à l'issue de cet atelier, les participants formulent des recommandations qui feront que la femme leader soit impliquée dans la deuxième campagne de désarmement en particulier et la réduction de la violence armée en général.

Après le Coordinateur du MI-RPD c'était le tour du Secrétaire Exécutif du RECSA qui a pris la parole. Premièrement, le Secrétaire Exécutif du RECSA a commencé à expliquer un peu ce qu'est le RECSA (Centre Régional sur les Armes Légères) qui a son siège à Nairobi. Il a rappelé que le RECSA a été mis en place par des Etats de la région des grands lacs, la corne de l'Afrique et les pays limitrophes. Aujourd'hui le RECSA est composé de 15 Etats et le Burundi joue un grand rôle dans ce Centre. Il a ensuite ajouté que la prolifération des ALPC cause un grand problème au monde à telle enseigne que 500.000 personnes périssent dans le monde entier chaque année à cause des ALPC, et 300.000 d'entre elles proviennent de l'Afrique, et ce sont les femmes qui en sont les premières victimes. Pour cette bonne et simple raison, la participation des femmes dans cette lutte contre la prolifération des ALPC s'avère nécessaire. Il a enfin remercié le MI-RPD pour son invitation envers le RECSA. Avant de terminer, Il a promis que le RECSA continuera à soutenir les initiatives du MI-RPD.

Le modérateur, Rév. Pasteur BANZUBAZE Léopold, a ensuite invité très respectueusement le Représentant du c. En prenant la parole, ce dernier a signalé que le lancement de cette activité a eu lieu dans un contexte sécuritaire régional tendu, marqué notamment par la guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo. Dans le même ordre d'idée, il a condamné énergiquement l'attaque terroriste perpétrée samedi dernier par

des islamistes du groupe « Al Shaba ab » dans un centre commercial de Nairobi au Kenya. Il a aussi souligné que la guerre à l'Est de la RDC a un impact sur le Burundi et en matière de la prolifération des ALPC liée à la porosité des frontières mais aussi à l'attraction exercée par les armes sur la jeunesse, ce qui pourrait devenir une source d'insécurité pour le Burundi à l'approche des élections de 2015.

Par rapport à l'attaque terroriste de Nairobi, le Représentant du Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi a dit que le Secrétaire général des Nations unies, Monsieur Ban Ki-Moon, l'a condamnée et a demandé que les auteurs et les commanditaires soient traduits en justice au plus vite. Il a aussi ajouté que cet attentat prémédité visant des civils sans défense est totalement inacceptable. L'attaque a été menée à l'aide de moyens de guerre dont les ALPC et que ce même groupe terroriste a menacé depuis quelques années de s'attaquer au Burundi parce qu'il participe à la mission de maintien de la paix en Somalie. Et l'on soupçonne la participation d'au moins 1 femme dans la préparation et même dans l'exécution de l'attaque.

Il a rappelé aussi que la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) dans différentes parties du monde continue de constituer une menace sérieuse pour la sécurité et le développement social et économique, en particulier, dans les pays en voie de développement comme le Burundi.

Il a également souligné que les ALPC tuent sans discrimination quels que soient l'âge, le sexe, la religion ou l'appartenance ethnique et régionale des personnes. Il a poursuivi en disant que le droit de vivre librement et dans la dignité sont des valeurs sacrées auxquelles tous les pays du monde doivent adhérer.

Profondément touché par le propos du Représentant du Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi surtout en ce qui concerne la catastrophe et l'hécatombe de Nairobi, le modérateur, Rév. Léopold BANZUBAZE a invité l'auguste assemblée à se lever pour observer une minute de silence en la mémoire des victimes du carnage sans précédent.

L'Assistant du Ministre de la Sécurité, dans son discours de circonstance, a d'abord informé que le Ministre de la sécurité est dignement empêché. Il a souhaité la bienvenue à tous les participants. Poursuivant son mot de circonstance, il a rappelé que la population s'est procuré des armes et les utilisent pour tuer, voler, etc. Mais depuis le lancement officiel de la campagne de désarmement par son Excellence le Président de la République, la situation sécuritaire s'est beaucoup améliorée. Comme statistiques, plus de 80.000 armes et 358.000 cartouches sont retirées des mains des utilisateurs illicites. Mais malgré cela, les armes légères et de petit calibre continuent à circuler et les femmes en sont les premières victimes. Il a ensuite embrayé sur la sensibilisation des femmes leaders pour la réduction de la violence armée qui vient à point nommée. Le représentant du Ministre de la Sécurité Publique a enfin remercié le MI-RPD pour l'organisation de l'Atelier et a déclaré ouvert les activités de l'atelier. Une prise de photo de famille suivie d'une pause café ont clôturé la première partie après les discours.

III.2. EXPOSES DU PREMIER JOUR

Après les cérémonies d'ouverture ponctuées par les différents discours ci-dessus, la suite des travaux de l'Atelier a été marquée par des exposés ayant suffisamment offert de la matière à réflexion dans les séances d'échanges-débat en plénière et en commissions de travail.

EXPOSE No 1

LE ROLE ET LA CONTRIBUTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE DESARMEMENT ET DANS LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ARMEE (EXPERIENCE DU MI-RPD SUR TERRAIN DEPUIS 2006-2013) présenté par Madame NTAKARUTIMANA Florence, COORDINATRICE NATIONALE ADJOINTE DU MI-RPD



La coordinatrice Nationale Adjointe du MI-RPD

De retour dans la salle, le modérateur a invité le premier conférencier en la personne de Madame Florence NTAKARUTIMANA, Coordinatrice Nationale Adjointe du MI-RPD. Dans son exposé, elle a commencé à expliquer ce que c'est le MI-RPD, sa mission et sa stratégie d'intervention depuis 2006. Pour ce faire, elle a informé qu'en 2006, le MI-RPD s'est donné corps et âme pour être impliqué dans le processus du désarmement et de la réduction de la violence armée en procédant par les étapes suivantes :

- La sensibilisation portant sur les maux causés par les armes illicites ainsi que la remise volontaire de ces dernières
- L'identification des détenteurs d'armes illicites
- La collecte et l'enregistrement de ces armes

Dans cette optique, le MI-RPD, l'un des OSC œuvrant dans le domaine, a déjà C au commissariat provincial de la sécurité publique et à Son Excellence le Président de la République :

- 71 fusils KV, pliantes et ordinaires ;
- 42 Mugobore (fabrication locale)
- 151 grenades
- 2757 cartouches ;
- 61 tenues militaires ;
- 2 bombes (1 mortier 60 et 1 roquette) ;
- 1 lunette RPG 7 ;
- 6 ceinturons militaires ;
- 6 baïonnettes ;
- 13 bouchons allumaires et 4 paires de bottines

Les armes ainsi collectées sont remises officiellement au commissariat de la police (PSI). Le conférencier a remercié au nom du MI-RPD le Gouvernement et tous ses partenaires pour leur appui dans toutes ses réalisations et compte contribuer davantage en ce qui concerne l'implication effective de la femme dans la deuxième campagne de désarmement.

Après son exposé, un film documentaire du MI-RPD illustrant les réalisations de cette organisation depuis 2006 ainsi que les témoignages de différentes hautes personnalités nationales et régionales y compris Son Excellence le Président de la République.

EXPOSE N0 2

NATIONS UNIES, FEMMES ET CONTROLE DES ARMES LEGERES PAR MADAME NWOBI, RESPONSABLE DU PROGRAMME DE REFORME DU SECTEUR DE SECURITE AU SEIN DU BNUB



Madame Nwobi, Responsable du Programme de Réforme du Secteur de Sécurité au sein du BNUB

L'exposé du BNUB a été perçu comme une sonnette d'alarme sur le rôle et la place des femmes et filles dans le contrôle des ALPC. La présentation du BNUB s'est articulée sur les points suivants :

➤ **Pourquoi le rôle de la femme dans le contrôle des ALPC**

L'orateur a démontré combien le rôle de la femme et de la fille dans le contrôle des ALPC est impondérable et que par conséquent, il sera difficile de gagner le pari si la femme n'est pas impliquée a-t-elle dit. Les femmes et les filles jouent un rôle comme utilisatrices des armes ou en tant que trafiquant. Au Kenya, c'est une femme britannique qui vient de tuer plus de 68 personnes pour dire que les femmes gardent les armes. Les femmes et les filles sont les victimes indirectes des ALPC. Les femmes constituent un des groupes les plus vulnérables.

➤ **Que disent et que font les Nations Unies dans le contrôle des ALP**

Les Nations Unies appuient beaucoup de programmes sur la lutte contre la prolifération illicite des armes légères à travers ces programmes :

- Le Département des affaires de désarmement
- Le programme des Nations Unies sur les armes légères et de petit calibre qui fournit un cadre pour les activités luttant contre le commerce illicite des ALPC.
- Le mécanisme de coordination des armes légères

➤ ***Attentes des Nations Unies sur l'implication des femmes dans le contrôle des ALPC.***

La résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies insiste sur le rôle actif que les femmes peuvent jouer dans les processus de consolidation de la paix et de sécurité. Cette résolution est très claire sur le rôle de la femme. C'est pourquoi les Nations Unies soutiennent les efforts des femmes dans la lutte contre la prolifération illicite des armes légères.

Le rôle de la femme dans le désarmement est important car c'est la femme qui sait où son mari a caché son arme, c'est elle qui sait où son fils ou sa fille l'a cachée.

➤ **Soutien du rôle des femmes dans la prolifération des ALPC**

Il y a besoin d'une approche nationale dans la participation des femmes dans la lutte contre les ALPC

Encourager une mise en réseau efficace des groupes de femmes impliquées dans le contrôle des ALPC, en particulier au niveau local.

S'assurer au moyen de plaidoyer pour que les voix des femmes soient entendues au cours de la 2ème campagne de désarmement.

Il faut un effort conscient pour renforcer la capacité des femmes.

Une approche inclusive et une appropriation véritable vont contribuer à éradiquer le commerce illicite des armes légères.

Ce n'est pas l'affaire de la CNAP seulement, c'est l'affaire de tout le monde.

La femme doit appuyer toutes les forces de la 2ème campagne pour sa réussite.

En concluant, le conférencier a rappelé que la lutte contre la prolifération des ALPC n'est ni l'affaire du CNAP ni de la police, mais c'est l'affaire de tout le monde et la femme doit aller devant car c'est elle qui perd son mari et son enfant si elle ne remet pas les armes avant d'être utilisées.

Point n'est besoin de rappeler combien Madame Nwobi, a permis aux participants dans son exposé, de mieux saisir la problématique de la participation de la femme à la deuxième campagne de désarmement, d'avoir également une même vision pour une synergie et la complémentarité dans la diversité.

EXPOSE No 3

PREMIERE CAMPAGNE NATIONALE DE REMISE VOLONTAIRE DES ALPC DU 19 AU 28 OCTOBRE 2009: RESULTATS ET DEFIS RENCONTRES, PRESENTE PAR LE COMMISSAIRE DE POLICE ZENON NDABANEZE, PRESIDENT DE LA CNAP

Dans son exposé, il a d'abord montré que le Burundi a commencé par développer **des instruments juridiques** à travers l'engagement politique par la mise en place des commissions et des lois y relatives, entre autres :

- **Développement du cadre institutionnel**

- Mise en place le 29 octobre 2006 d'une Commission Technique de Désarmement de la population Civile et lutte contre la prolifération des ALPC (CTDC) par le décret n°100/123 du 29 avril 2006 portant création, composition, organisation et fonctionnement de la commission technique de désarmement de la population civile;
- Evolution de cette commission en CNAP:
- Mise en place d'une Commission de désarmement de la population civile et de lutte contre la prolifération des ALPC (CDCPA) par le décret n°100/88 du 26 mai 2008 portant modification du décret 100/123 du 29 avril 2006 .
- Mise en place de la Commission Nationale permanente de lutte contre la prolifération des ALPC par le décret n°100/19 du 27 octobre 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale Permanente de lutte contre la prolifération des ALPC (CNAP).

- **Campagne nationale de remise volontaire des armes détenues illégalement par la population civile**

Il a signalé que la campagne a porté sur plusieurs phases :

- **préparation du matériel logistique:**
- Elaboration des outils de gestion de la campagne avec manuel d'opérations (*modus operandi*) et protocole de communication

- Appui aux 138 postes de police du pays (carnets de décharge, moyens de communication, etc.)
- Appui à la sensibilisation: 8,000 pamphlets
960 spots Radios
72 spots TV
2,500 T-shirts, etc.

- **sensibilisation sur les dispositions de la loi**

La sensibilisation de la nouvelle loi sur la détention illégale d'armes a été menée pour que la population sache qu'à partir de la date du no 1/14 du 28 aout 2009, tous les permis de port d'armes sont supprimés.

- **information sur la grille de reconversion des armes contre outils**

La CNAP en collaboration avec les partenaires ont décidé de faire la reconversion des armes en matériels de construction, en nourriture et en habit pour montrer que la remise des armes soient une activité génératrice de revenu

- **information sur les mesures de sécurité**

Pour que la remise des armes ne cause pas beaucoup problème, on a décidé d'informer la population sur les canaux officiels de remise des armes a signalé le commissaire de police Zénon NDABANEZE.

-Collaboration avec les organisations de la société civile

Le conférencier a dit qu'ils ont fait recours aux associations de la société civile pour la sensibilisation de la population. *Douze organisations de la société civile ont participé dans la Sensibilisation sur les dangers liés à la détention illégale d'armes y compris le MI-RPD*

Armes collectées du 19 au 28 octobre 2009

- 19 armes d'équipes
 - 2 186 fusils d'assaut
 - 389 pistolets
 - 578 munitions de différent calibre et mines
 - 12,820 grenades
- 160,657 cartouches

Quid des autres armes remises en dehors des délais de la campagne

- Le lancement officiel de la campagne de désarmement civil a eu lieu le 14 avril 2006.

- **Nombre total d'armes d'équipes : 26** (dont 73% proviennent de la campagne d'octobre 2009)
- **Nombre total de Fusil + Pistolet : 2,942** (dont 87,5 % proviennent de la campagne d'octobre 2009)
- **Nombre total de projectiles, mines et grenades : 16,779** (dont 80% proviennent de la campagne d'octobre 2009)
- **Nombre total de munitions : 194,179** (dont 82,7% proviennent de la campagne d'octobre 2009)

Remise des outils de reconversion.

- 6 135 sacs de ciment
- 11 633 tôles
- 1 463 houes
- 278 vélos
- 11 789 pagnes
- 133 téléphones mobiles
- 141 chaises plastiques
- 26,040 savons



Les conférenciers sont entrain de répondre aux questions des participants

Le présentateur a signalé que la première dame de la première république, la dame Micombero a remis les armes qu'elle détenait depuis la mort de son mari par ce qu'elle avait compris que la guerre était terminée. Parmi les armes remises, il y avait un pistolet spécial fabriqué en Ivoire et reçu comme cadeau de la part d'un des Chefs d'Etat de la Sous-région.

III.3. EXPOSES DU DEUXIEME JOUR

Le deuxième jour est commencé vers 9h30 avec une participation suffisante. Le modérateur, a fait un petit retour en revu de ce qui a été fait le premier jour. Après la restitution de la journée, on a passe au programme de la deuxième journée.

EXPOSE NO 1

LES CONFLITS ARMES EN AFRIQUE CENTRALE, DANS LA REGION DES GRANDS LACS ET AU BURUNDI EN PARTICULIER ET LES INSTRUMENTS JURIDIQUES, LES PROTOCOLES AINSI QUE REGISSANT LES ALPC AU NIVEAU NATIONAL, REGIONAL ET INTERNATIONAL PRESENTE PAR GERARD MFURANZIMA, REPRESENTANT DE L'AWEPA AU BURUNDI



Le conferencier

Le conférencier a commencé à décrire ce que c'est le conflit :

On parle de **conflit armé international** lorsque un ou plusieurs Etats, quelles que soient les raisons ou l'intensité des affrontements, ont recours à la force armée contre un autre Etat. (cfr Convention de Genève de 1949)

CICR ajoute : "Tout différend surgissant entre deux Etats et provoquant l'intervention des membres des forces armées est un conflit armé, même si l'une des parties conteste l'état de belligérance. Ni la durée du conflit ni le caractère plus ou moins meurtrier de ses effets ne jouent aucun rôle".

Quid du conflit armé non international? Le concept de conflit armé non international s'applique "en cas de conflit armé ne présentant pas un caractère international et surgissant sur le territoire d'un Etat.

Pour faire la distinction entre un conflit armé et d'autres formes de violence moins graves (émeutes, actes de banditisme, etc.) la situation doit atteindre un certain niveau d'affrontement et d'intensité.

La région de Grands Lacs est cette bande de terres située tout autour de ces lacs, de la partie orientale du continent africain: lac Victoria, lac Tanganyika, Lacs Albert et Édouard, lacs Rukwa et Moero, lac Malawi, lac Turkana, lac Kivu, lac Kyoga.

Le Burundi, nous faisons partie de ce vaste ensemble géographique de la région des Grands Lacs. La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) comprend les 12 pays suivants: RDC, Rwanda, Burundi, Uganda, Kenya, Tanzanie, Angola, République Centrafricaine, Soudan, Sud Soudan, Zambie, Congo.

Les chefs d'Etat de la CIRGL ont bien précisé dans le Protocole de Non-agression et de Défense mutuelle du 15 décembre 2006 ce qu'ils considèrent comme conflits.

Ils ont utilisé précisément le terme "**agression**": l'emploi intentionnel et en connaissance de cause de la force armée ou de tout acte hostile contre la souveraineté, l'indépendance politique, l'intégrité territoriale et la sécurité humaine de la population d'un Etat membre.

La dynamique des conflits en Afrique centrale et dans la région des grands lacs

- Selon un rapport du Secrétaire général des Nations Unies: "*Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique*", 1998, il y a eu en 1970 sur le continent africain plus de 30 guerres qui dans leur vaste majorité ont eu pour origine des conflits internes.
- En 1996, 14 pays sur les 53 d'Afrique ont connu des conflits armés
Sur les 6 conflits armés qui ont éclaté en 1998 dans le monde, un seul, celui du Kosovo, n'a pas eu lieu en Afrique. L'Afrique serait-elle un continent de tous les dangers?

Plusieurs de ces conflits sont **des conflits armés internes** exacerbés par **l'ethnisme**, c à d la manipulation des identités initialement secondaires, mais qui, chauffées à blanc, ont généré des clivages radicaux.

Certains autres pays ont connu des conflits **interconfessionnels**. Cela procède de la même logique que les conflits interethniques (Tchad, Nigeria)

L'Afrique a connu dans son histoire moderne des **mouvements nationaux de libération** qui ont pris des armes contre le colonialisme... d'obédience révolutionnaire, progressiste.

La situation au Burundi

Le pays a aussi connu des conflits armés, surtout internes, donc des guerres civiles où des militaires gouvernementaux ont du faire face à des mouvements politiques armés, spécialement depuis 1995. Ils ont fini par signer des accords de paix avec le Gouvernement)

D'autres mouvements armés ont tenté récemment l'aventure : Les statistiques les moins prolixes affirment que le Burundi a perdu depuis son indépendance plus de 500 mille personnes, victimes des guerres civiles.

En concluant, le conférencier a dit que la violence armée a un effet négatif sur le développement durable et sur la sécurité humaine. L'éclatement d'un conflit armé signifie l'échec de la diplomatie. L'Afrique paie le plus lourd tribut dans le monde en matière d'utilisation d'ALPC.

Il a poursuivi en disant que les gouvernements font des efforts en matière de législation sur les ALPC et qu'il aura toujours des gens à la recherche de la possession des armes tant que les causes des conflits armés n'auront pas trouvé de solutions à travers le dialogue, la concertation et l'entente.

EXPOSE NO 2
ARMES LEGERES A PETIT CALIBRE ET GENRE, PRESENTE PAR
AMBASSADEUR MIDONZI, SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT DU RESCA.



Le Secrétaire Exécutif Adjoint du RESCA

L'ambassadeur a commencé par faire la présentation du RESCA et son fonctionnement en ces mots :

- ▶ Le Centre régional de lutte contre les armes légères illicites dans la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les Etats limitrophes (RECSA) est une organisation intergouvernementale comprenant 15 Etats membres qui a pour mandat la supervision de la mise en œuvre du Protocole de Nairobi
- ▶ Le RESCA comprend actuellement les Etats membres suivants: le Burundi, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du

Congo (RDC), Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, le Soudan du sud, le Soudan et la Tanzanie.

- ▶ Il est doté du statut diplomatique et est abrité par le Gouvernement du Kenya au nom des Etats membres.
- ▶ Le Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des ALPC dans la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les pays limitrophes est un engagement régional pour relever le défi que constituent les ALPC.
- ▶ Il s'agit d'activités visant à réduire l'impact socioéconomique et environnemental de la possession et de la prolifération incontrôlée des ALPC
- ▶ Celles-ci ciblent les individus, le gouvernement, les criminels et les terroristes

Comment RESCA contrôle les armes légères

Elles sont menées en vue d'appuyer les stratégies nationales et régionales

- ▶ Il s'agit d'activités visant à réduire l'impact socioéconomique et environnemental de la possession et de la prolifération incontrôlée des ALPC
- ▶ Celles-ci ciblent les individus, le gouvernement, les criminels et les terroristes
- ▶ Elles sont menées en vue d'appuyer les stratégies nationales et régionales

III.4. ECHANGES-DEBATS ET TRAVAUX EN COMMISSION



Echanges et débats

Les travaux de l'Atelier ont été enrichis davantage par les échanges-débats en général et la réflexion en commissions de travail en particulier. Le modérateur a proposé les questions suivantes qui ont suscité une prise de conscience et un partage constructif. Il s'agissait de :

1. La problématique de la violence armée, la prolifération des ALPC et le désarmement civil concernent réellement les femmes et les filles burundaises ?

Si oui, quelles sont les actions urgentes à mener pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle ?

2. Les conflits armés en Afrique sont devenus une problématique qui ne désenfle pas. Quelles sont les causes liées à cette persistance ?

3. Quels sont les mécanismes à mettre en place pour que la deuxième campagne de désarmement civil puisse intégrer tous les acteurs étatiques et non étatiques en tenant compte du genre ?

Les échanges-débats qui ont suivi autour des questions ci-dessus lors des travaux en commissions ont permis d'avoir une compréhension commune, dans le contexte, de diversité sur le plan théorique et pratique. Ils ont aussi permis de saisir les contours actuels de la problématique de la violence armée ainsi que le processus de Désarmement surtout en ce qui concerne la deuxième campagne de désarmement qui devra impliquer les femmes cette fois-ci.

En définitive, ces travaux en commissions et échanges-débats ont été émaillés de recommandations riches et variées formulées pour répondre aux attentes des participants et des organisateurs de l'atelier en particulier



Les participants sont entrain de travailler en commission

Ci-après les recommandations dont il est question :

- Traduction en langue nationale et vulgarisation de toutes les législations nationales et internationales sur les ALPC ;

- Sensibilisation, information et formation des femmes et filles sur les conséquences des ALPC ;
- Implication des femmes et filles dans la deuxième campagne de désarmement de la population civile ;
- Intégrer les femmes dans les cellules de sécurité, de résolution des conflits armés ;
- Avec le processus de mise en place des comités de pairs, s'assurer que les femmes sont bien intégrées et passer aux corrections si elles ne sont pas représentées ;
- Former des unités d'urgence dans la lutte contre la prolifération des ALPC, en intégrant surtout les femmes et les filles déjà présentes dans les deux corps (l'armée et la police) et celles de la société civile ;
- Participation des femmes au niveau représentatif dans les organes de prise de décision de la CNAP ;
- Inciter les femmes et les filles à faire les dénonciations là où elles savent qu'il se cache les armes ;
- Renforcement des capacités de la Société Civile ;
- La femme doit participer dans des actions de prévention ;
- La prise en compte du genre dans la lutte contre la prolifération des armes
- Intégrer le désarmement dans l'éducation civique ;
- Evaluation régulière de la mise en application de la Déclaration et du Protocole de Nairobi ;
- Une synergie (coordination) par tous les partenaires dans la deuxième phase ;
- Création des réseaux de communication (profiter des réseaux qui existent déjà ;
- Pendant la sensibilisation, inviter tous les artistes burundais et leur donner un seul thème suivi des images ;
- Sensibilisation de toute la population du sommet à la base particulièrement la femme ;
- Prévoir des mécanismes d'accompagnement tendant à motiver la remise volontaire des armes ;

- Médiatisation de la deuxième campagne ;
- Impliquer les organisations non gouvernementales féministes dans la campagne ;
- Impliquer les confessions religieuses dans la 2ème campagne de désarmement ;
- Impliquer les administratifs à la base, partis politique, les organisations de la société civiles ;
- Un plan d'action pour la préparation et la mise en œuvre et le suivi de la deuxième campagne.

La fin des travaux en commission a été marquée par une mise place d'un Comité de réflexion composé de 7 personnes chargées d'analyser et de proposer les voies les meilleures d'impliquer les femmes dans le contrôle des ALPC en général et la deuxième campagne de désarmement de la population civile en particulier.

Il s'agit de :

- La CNAP désignera une personne qui fera parti du comité. Le MI-RPD enverra une lettre de demande écrite au président de la CNAP qui décidera de nommer la personne membre de ce comité)
- Madame Catherine MABOBORI, Conseillère Principale chargée de la communication à la Première Vice Présidence :
- Madame SINDAKIRA Bernardine de la SPPDF
- Madame Florence NTAKARUTINA du MI-RPD
- Monsieur SINZINKAYO Jean Claude, le Coordinateur National du MIRPD
- Major Flora KWIZERA, adjoint à la direction de l'information et de la communication au MDNAC
- SABIYUMVYA Christine, Commandant de la police des mineurs et protection des meurs

IV. CEREMONIES DE CLOTURE



De gauche à droite, le Coordinateur National du M-RPD, la Conseillère Principale chargée de la communication à la Première Vice Présidence, le Responsable du Programme de Réforme du Secteur de Sécurité au sein du BNUB

- La clôture de l'atelier a été marquée par deux moments : la lecture des recommandations et les discours prononcés respectivement par Madame Catherine MABOBORI, Conseillère Principale chargée de la communication à la Première Vice Présidence, au nom de tous les participants, le Coordinateur National du MI-RPD, SINZINKAYO Jean Claude, en qualité d'organisateur et Madame Nwobi, Responsable du Programme de Réforme du Secteur de Sécurité au sein du BNUB, comme partenaire qui a financé cet atelier.
- Madame MABOBORI Christine en prenant la parole au nom de tous les participants n'a pas hésité de remercier les organisateurs de l'Atelier et de manifester son sentiment de joie pour l'ensemble des recommandations issues de l'atelier. Elle a promis de contribuer personnellement à la mise en œuvre de ces recommandations dans la mesure du possible.
- Le Coordinateur National du MI-RPD a vivement remercié tout le monde pour la participation active dont ils avaient fait preuve tout au long de cet atelier.

Il a aussi remercié le BNUB pour son appui qu'il a accordé pour la réalisation de cet atelier et sa présentation très constructive.

Ses remerciements ont été adressés également aux représentants du RECSA pour leur participation et leur riche présentation dans cet atelier.

Il a signalé que le MI-RPD va continuer à multiplier de tels ateliers de sensibilisation des femmes leaders et les femmes à la communauté de base dans toutes les provinces du pays pour avoir tous les points de vue de femmes sur tous les niveaux.

Il a aussi ajouté que le MI- RPD va présenter tout ce qui est ressorti à l'issue de cet atelier à l'Assemblée National et au Gouvernement pour qu'il soit pris en considération dans la prise de décision sur le rôle de la femme dans le deuxième phase du désarmement de la population civil et à la réduction de la violence armée.

Il a en fin fait savoir que les recommandations issues de cet atelier seront prises en compte dans l'intérêt national en général et celui de la femme burundaise en particulier.

- Le Représentant du BNUB, Madame Nwobi a reconnu dans son discours de clôture, la réussite de l'atelier pour la bonne et simple raison que les objectifs venaient d'être atteints. Elle tenu a rappelé que le Comité de réflexion qui venait d'être mise en place a une mission capitale en rapport avec l'implication de la femme dans le contrôle des ALPC et surtout sa participation à la deuxième campagne de désarmement de la population civile.
- Elle a terminé son propos en réaffirmer l'appui du BNUB pour la mise en œuvre des recommandations rentrant dans la droite ligne de sa mission en matière de partenariat avec la société civile.

L'atelier qui s'était déroulé dans une ambiance détendue, dans un climat de confiance et de sérénité, s'est clôturée le 26 Septembre à 16h 30.

Fait à Bujumbura, le 01/10/ 2013

Par le Rapporteur

NDIKUMANA Alexis

Lu et Approuvé le 02 /10/2013

Le Coordinateur National du MI-RPD

et en même temps le président.

de l'équipe d'organisation de cet Atelier

SINZINKAYO Jean Claude